

Contexte

Le changement climatique

- Est une réalité
- Impacte tous les continents
- A un coût sur les vies des populations, communautés et pays



Source : site internet des Nations Unies

La transition énergétique

Le secteur de l'énergie représente près des 2/3 des émissions de Gaz à Effet de Serre à ce jour. **La transformation du secteur est un élément clé pour un futur plus propre et plus sûr.** Le développement des énergies renouvelables jouera un rôle essentiel dans l'atteinte des objectifs fixés sur :

- L'échelle internationale : COP21 - Accords de Paris Barre des 2°. Efforts pour limiter la hausse à 1,5°
- L'échelle européenne : 3x20
 - Réduction de 20% des GES
 - Amélioration de 20% de l'efficacité énergétique
 - Porter à 20% la part des EnR dans la consommation énergétique
- L'échelle française : Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (2015) en portant la part des énergies renouvelables :
 - A 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020
 - A 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030

Les programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE) ont été créées par cette loi : élaborées par le gouvernement, elles fixent les priorités d'actions des pouvoirs publics dans le domaine de l'énergie. Les PPE déterminent aussi les objectifs quantitatifs pour le développement de toutes les filières d'énergies renouvelables.

La PPE définit 5 priorités d'action :

- Développer l'efficacité énergétique, réduire la consommation d'énergie finale et primaire d'énergies fossiles ;
- Accélérer le développement des énergies renouvelables : augmentation de plus de 50 % de la capacité installée en 2023 pour atteindre entre 71 et 78 GW ;
- Garantir la sécurité d'approvisionnement dans le respect des exigences environnementales ;
- Préparer le système énergétique de demain ;
- Développer la mobilité propre

Pourquoi le solaire photovoltaïque ?

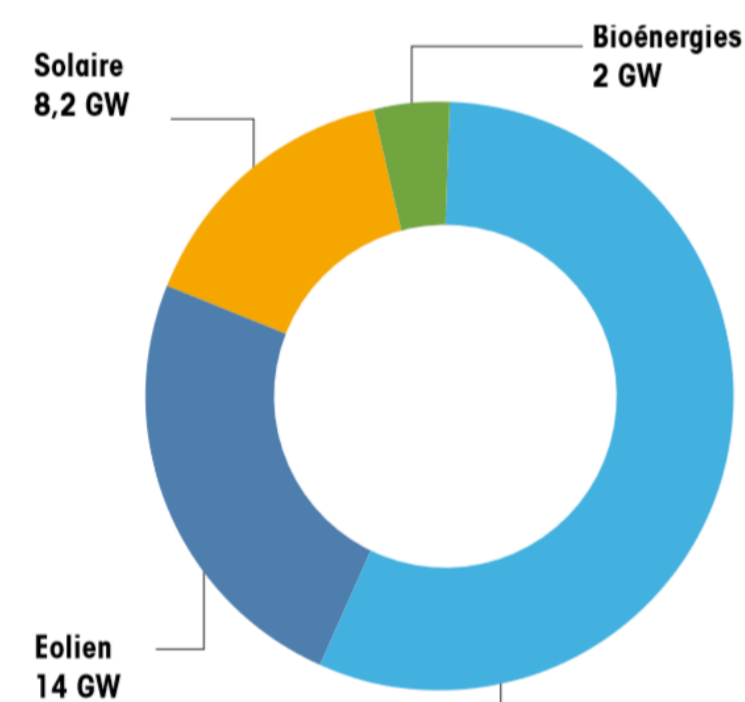
- Son fonctionnement n'occasionne strictement **aucune nuisance ou impact sur l'environnement immédiat**
- Le risque de panne est quasiment nul et le **niveau de fiabilité est très élevé**
- Les caractéristiques physiques des matériaux photovoltaïques ne s'altèrent pas dans le temps et la **baisse de rendement des panneaux est très lente et très limitée** (garantie de rendement pouvant aller jusqu'à 30 ans)
- Hormis le coût d'investissement, l'accès à la ressource énergétique primaire est **totalelement libre et gratuit**, puisqu'il s'agit de la lumière du soleil et, comme les besoins d'entretien et de maintenance sont très réduits (ils concernent essentiellement l'électronique de régulation et de connexion), le bilan économique est prévisible avec un haut degré de certitude
- La filière solaire permet la **création de milliers d'emplois**
- L'énergie solaire photovoltaïque contribue à **améliorer la sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'Europe**



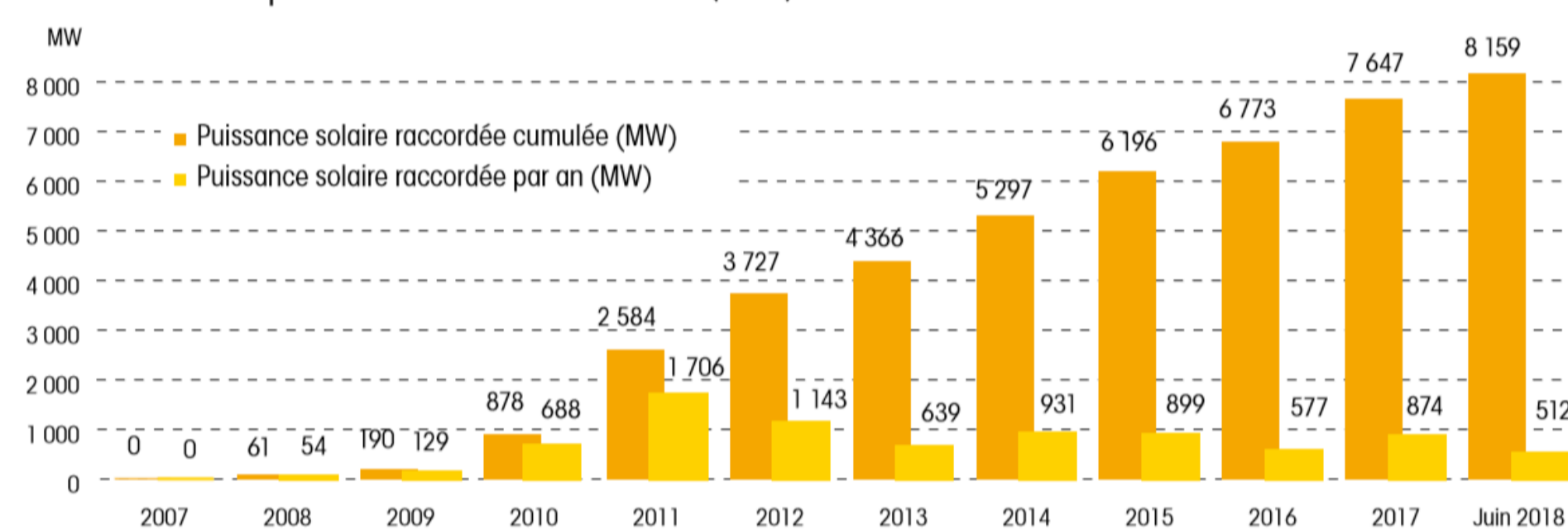
Chiffres clés

- Plus de **300 GW** raccordés dans le Monde début 2018
- La puissance totale du parc solaire photovoltaïque français est de **8 159 MW** (chiffres RTE / Juin 2018)

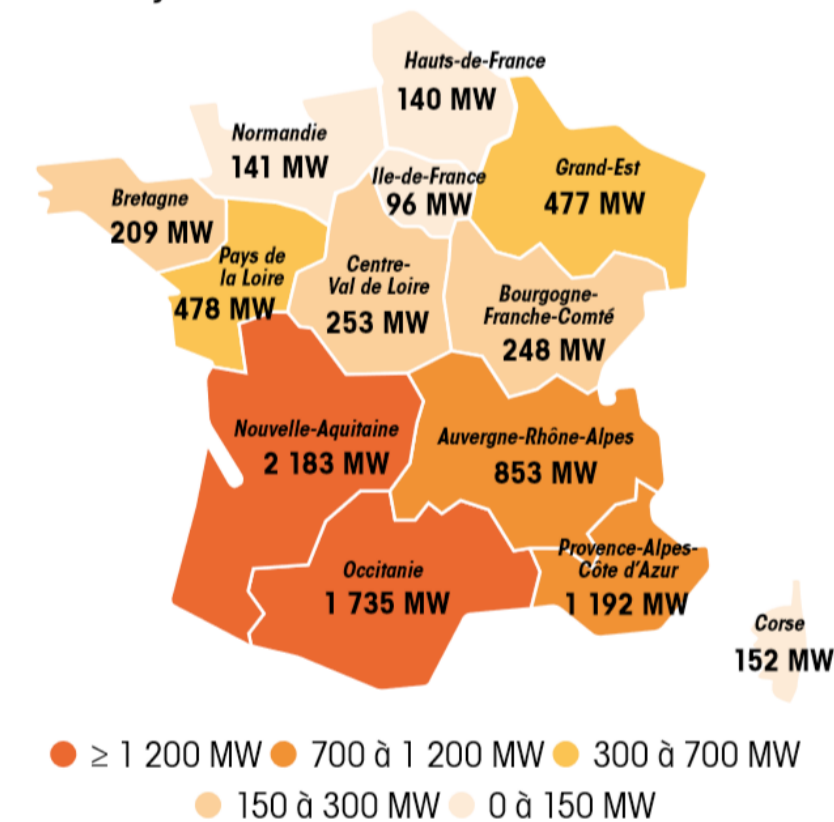
Parc renouvelable au 30 juin 2018



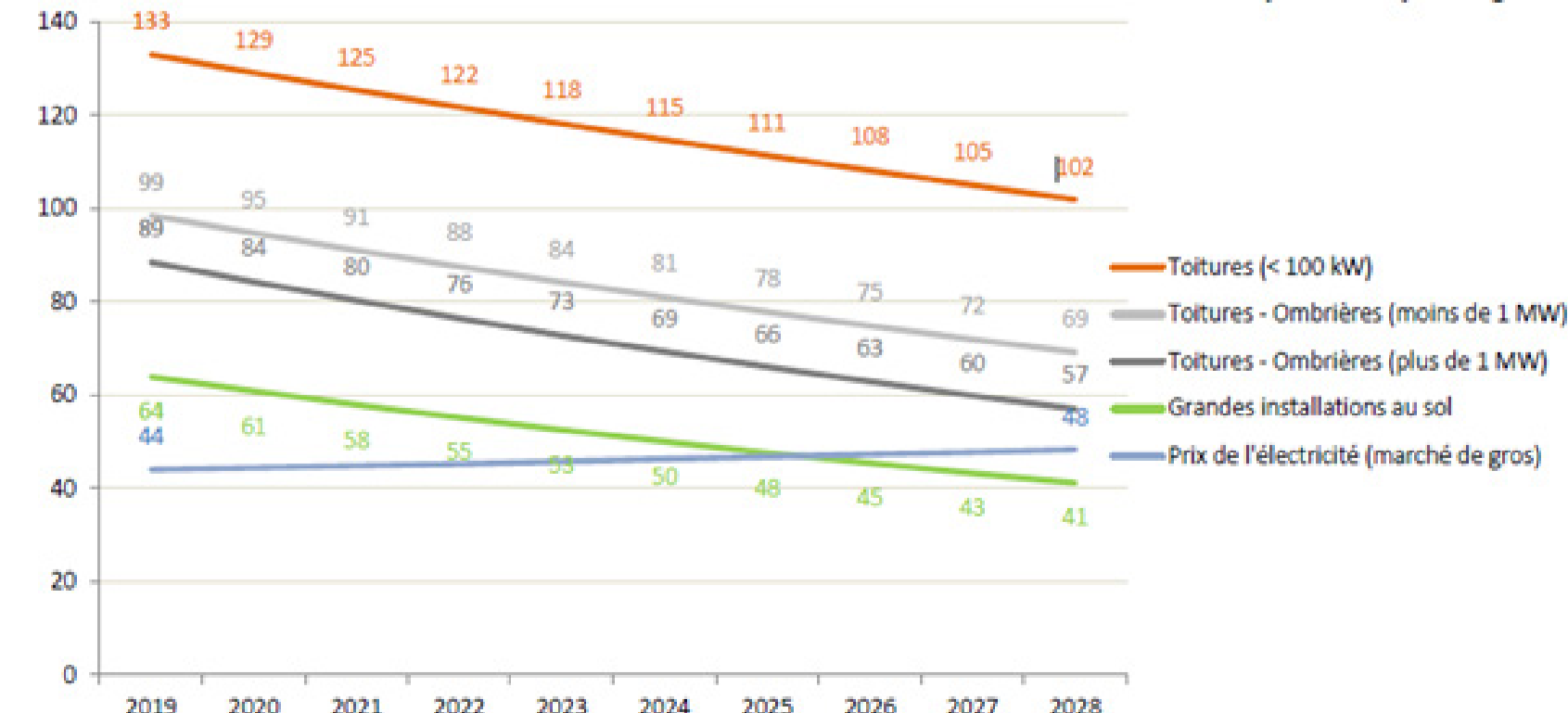
Evolution de la puissance solaire raccordée (MW)



Puissance solaire raccordée par région au 30 juin 2018



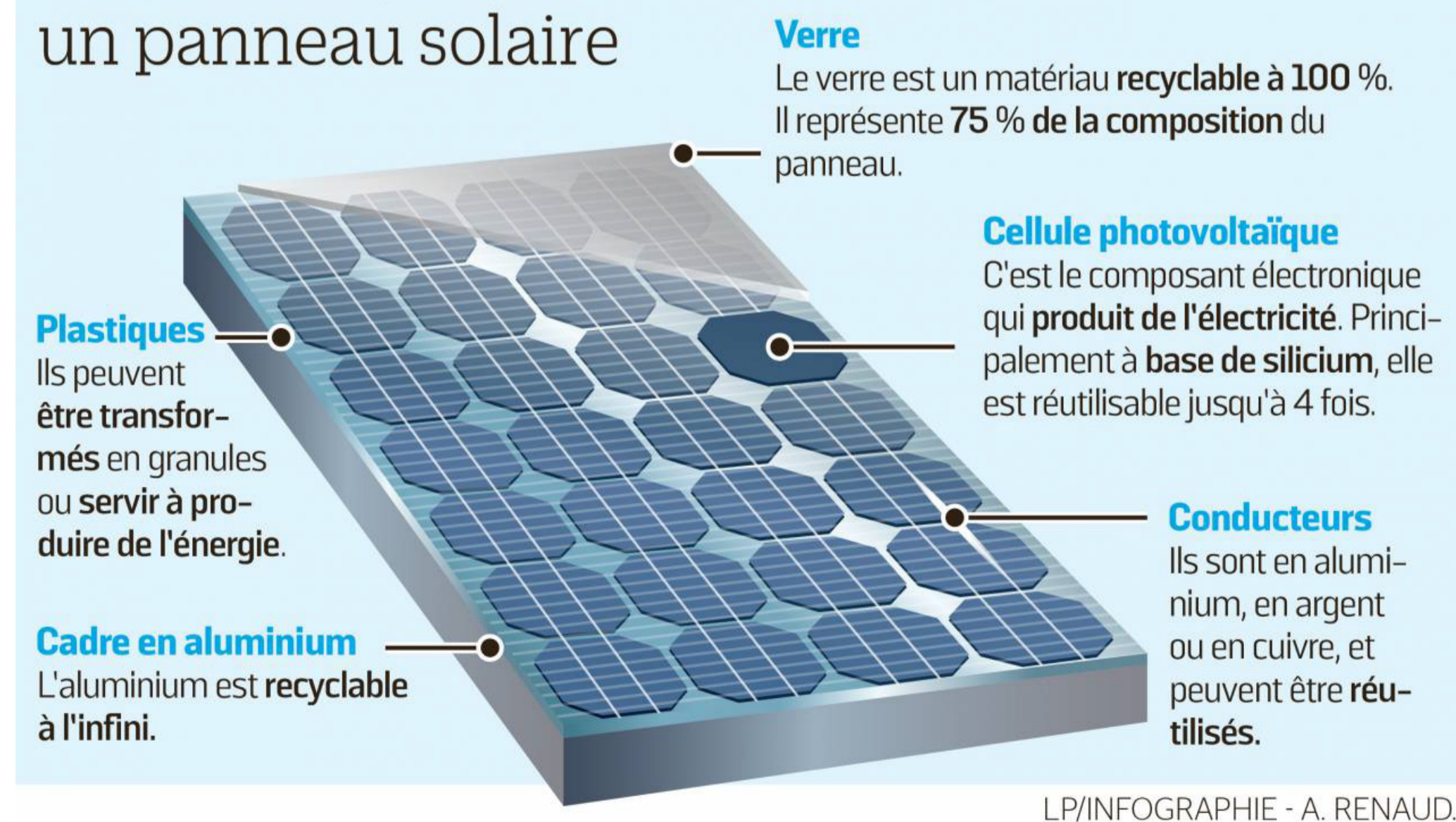
Prix de vente de l'électricité produite par segment



Sources : RTE (juin 2018) / DGECE / MTEC / CRE + étude ADEMA / ENERPLAN / FTS / FFB-GMPV

Le recyclage des panneaux

Tout se recycle dans un panneau solaire



Recyclage/Réutilisation :
Taux moyen en 2016 = 94%
(Source: Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire)

En application de la directive européenne 2012/19/UE sur les DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques), transposée partiellement en droit français par le Décret n° 2014-928 du 19 août 2014, les producteurs de modules photovoltaïques ont l'obligation de prévoir leur recyclage.

En France, « **PV cycle** » est l'eco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des modules en fin de vie. Les premiers systèmes photovoltaïques ont été installés dans les années 1990 et le recyclage de modules en fin de vie interviendra à grande échelle à partir de 2020.

Dès 2017, PV Cycle a confié à Veolia le premier contrat de recyclage de panneaux photovoltaïques usagés en France. Cette usine pilote de Veolia a pour objectif de retraiter 98% des matériaux qui composent les panneaux.

